

de l'OTAN, et sa réponse laissait entendre que la note ne pouvait être publiée. Vu que le *Times* de New York du 13 mars a reproduit textuellement une note envoyée aux États-Unis et une autre note similaire envoyée à tous les autres pays de l'OTAN, aurait-il l'intention, à présent que la note a été publiée, d'en déposer un exemplaire sur le bureau de la Chambre?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur. Tant que le gouvernement n'aura pas eu l'occasion d'étudier cette note, mon honorable ami admettra qu'il ne serait pas convenable de la déposer. La note publiée dans le *Times* de New York n'a pas tout à fait la même teneur que la note adressée au Canada.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Une question supplémentaire. En quels termes précis serait-elle différente et pourquoi ce délai? Est-ce que nous aussi nous la recevons par courrier maritime?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, mon honorable ami oublie que vendredi dernier, j'ai dit que la note avait été reçue la veille. La note traite de questions qui intéressent spécialement la France et le Canada; des questions touchant les bases canadiennes et d'autres aspects relatifs à nos relations bilatérales dans le cadre de l'OTAN.

L'hon. M. Lambert: Bilatérales?

L'hon. M. Martin: Évidemment. Mon honorable ami sait qu'il y a deux bases canadiennes en France. Le gouvernement français a laissé savoir qu'il est disposé à négocier les modalités de sa politique à l'égard de ces bases. Mais ce sont des bases canadiennes et non américaines. Par conséquent, la note traite de questions qui intéressent spécialement le Canada.

L'hon. M. Lambert: Une autre question supplémentaire. Je pensais, peut être à tort, que ces bases canadiennes en France relevaient de l'OTAN et qu'ainsi, nos relations avec la France étaient multilatérales. Le ministre a nié l'autre jour l'existence de négociations bilatérales.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Lambert: Quelle est donc la vraie position du Canada maintenant?

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

LA LOI SUR LA REVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

ALBERTA—DEMANDE DE RÉPONSES
À DES QUESTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État. Le 24 janvier, j'ai déposé les questions n^{os} 202 et 212 concernant la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de l'Alberta. Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement a l'intention d'y répondre et, si non, pour quelle raison?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Naturellement, le gouvernement se propose de répondre à toutes les questions. Je présume que dans ce cas, comme dans tous les autres, les fonctionnaires de mon ministère ont demandé à l'agent de délimitation des circonscriptions électorales, M. Castonguay, de leur fournir ces renseignements et que ce dernier s'est alors abouché avec la Commission de l'Alberta au sujet des deux questions. Qu'on n'ait pas encore répondu aux questions signifie seulement, je pense, que nous n'avons pas reçu de réponse de l'Alberta.

L'hon. M. Lambert: Une question complémentaire. Est-ce un messenger ou un attelage de chiens qui a porté le message?

L'hon. M^{lle} LaMarsh: La difficulté ne réside pas dans la lenteur de la transmission du message, mais dans la rapidité à obtenir une réponse.

L'hon. M. Lambert: Les deux à la fois.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

L'AUGMENTATION DES PENSIONS—LE RAPPORT
DU COMITÉ DU SÉNAT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au premier ministre. Le gouvernement a-t-il pris une décision au sujet de la mise en œuvre du rapport du comité sénatorial de la gérontologie ou concernant la hausse générale des pensions de vieillesse?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce rapport très important fait l'objet d'une étude pressante.

LES BIENS DE LA COURONNE

LA BASE D'HARMON—LE REMISE D'UNE VENTE
D'ÉQUIPEMENT LOURD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Keays (Gaspé): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au